

1. ORGANISATION GÉNÉRALE

1-1 Composition des enseignements

Le diplôme d'Université Soins Palliatifs est composé d'unités d'enseignement : UE1 à UE7 .

1-2 Dispositions générales

L'examen final est composé d'une synthèse des thèmes enseignés dans le cadre des unités d'enseignement (UE 1 à UE 6) : V° annexe 1, descriptif des thèmes enseignés dans chaque unité d'enseignement. UE 7 fait l'objet d'un mémoire et d'une soutenance.

1-3 Conditions d'accès à la formation

Sont admis à s'inscrire au DU « Soins Palliatifs » les professionnels de santé.

L'autorisation d'inscription est délivrée par une commission pédagogique d'accès et de sélection au diplôme après examen du dossier.

1-4 Rédaction et soutenance d'un mémoire.

Dans le cadre de la formation les stagiaires sont tenus de rédiger un mémoire sous la direction d'un intervenant du DU Soins Palliatifs.

Le mémoire sera soutenu publiquement devant un jury désigné par les responsables de la formation. Le jury est composé de deux enseignants de la formation.

Le mémoire est noté sur 20, coefficient 1 : UE 7.

1-5 Dispositif spécial applicable en cas d'aggravation de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19

Les modalités de contrôles de connaissances sont susceptibles d'être modifiés durant la période prévue dans le calendrier universitaire en raison de l'évolution de la crise sanitaires et des mesures réglementaires. Pour y faire face, les modalités de contrôle des connaissances pourront être organisées entièrement à distance.

Ce dispositif s'applique par dérogation aux règles de droit commun prévues dans le présent règlement.

1-5 Organisation du stage

Les étudiants inscrits doivent suivre les enseignements organisés dans le cadre du diplôme Universitaire de soins palliatifs et effectuer un stage pratique de deux semaines dont 5 jours consécutifs. Ce stage doit être effectué dans une structure spécifique de soins palliatifs et/ou dans les services de soins accueillants des patients en fin de vie.

Le stage est obligatoire mais ne fait pas l'objet d'une note.

À l'issue du stage, une attestation de fin de stage doit être fournie par l'organisme d'accueil.

1-6 Admission au diplôme d'Université "Soins Palliatifs"

Les examens du DU Soins Palliatifs sont composés de quatre épreuves : trois épreuves écrites et d'une soutenance de mémoire.

Les épreuves écrites :

Les épreuves écrites sont conçues à partir d'une synthèse des thèmes enseignés dans le cadre des unités d'enseignement (UE 1 à UE 6) : v° annexe 1, descriptif des thèmes enseignés dans chaque unité d'enseignement.

Les sujets sont réalisés en concertation avec les responsables de la formation et l'équipe pédagogique.

Il est prévu trois épreuves écrites : la première épreuve écrite comporte des questions d'ordre médical, la deuxième épreuve écrite comporte un cas pratique d'ordre médical, la troisième épreuve écrite comporte des questions d'ordre juridique.

La durée de chacune des épreuves écrites est de 1 heure.

Les épreuves écrites ont lieu le même jour.

Chaque épreuve écrite est notée sur 20 avec un coefficient de 1.

Rédaction et soutenance du mémoire :

La soutenance du mémoire est obligatoire et notée sur 20 avec un coefficient de 1.

Est déclaré admis au Diplôme d'Université "Soins Palliatifs", le stagiaire ayant sur l'ensemble des quatre épreuves une moyenne pondérée au moins égale à 10/20 et une attestation de stage validée.

Des mentions sont attribuées au diplôme sous les conditions suivantes, en notant M la moyenne générale :

$10 \leq M < 12$: passable

$12 \leq M < 14$: assez bien

$14 \leq M < 16$: bien

$16 \leq M$: très bien

2- ASSIDUITE

L'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la formation est obligatoire. Toute absence doit être justifiée par un document officiel. Les manquements répétés à l'obligation d'assiduité feront l'objet d'avertissements écrits du responsable de la formation.

En cas d'absences non justifiées et répétées la commission du jury du diplôme peut refuser à un stagiaire de se présenter aux épreuves du diplôme.

Toute absence à une épreuve de contrôle est sanctionnée par la note 0/20, sauf décision contraire prise par le jury.

Voir charte des examens de l'UTLN.

2-1 Convocation aux épreuves

Le responsable pédagogique et les enseignants établissent ensemble le calendrier des contrôles.

La convocation aux épreuves est affichée dans les locaux administratifs du diplôme.

2-2 Déroulement des épreuves

Le stagiaire doit se présenter muni d'une pièce d'identité et/ou de sa carte d'étudiant sur laquelle se trouve sa photo.

2-3 Procédure relative aux résultats

Sur sa demande, un stagiaire doit pouvoir consulter sa copie en présence de l'enseignant qui l'a corrigée.

2-4 Composition du jury

La composition du jury est arrêtée par le Président de l'Université de Toulon sur proposition de la Directrice de la Direction de la FTLV et du Développement des Ressources Propres et fait l'objet d'une publication. Il est composé de quatre enseignants de l'équipe pédagogique intervenant dans le DU dont un enseignant de l'UTLN comme Président.

3 – VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Les candidats possédant une expérience professionnelle ou personnelle en rapport avec le Diplôme, peuvent constituer un dossier de VAE ou de VES dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

Décret n° 2002-529 du 16/04/2002 relatif à la Validation des Etudes Supérieures

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 relatif à la Validation des Acquis de l'Expérience

Décret n° 85-906 du 23/08/1985 relatif à la Validation des Acquis Professionnels

La validation obtenue pour un Diplôme à recrutement limité autorise le candidat à participer aux entretiens de recrutement

UFR	DIRECTION DE LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE ET DRP
Champ disciplinaire	Sociétés, Langues, Territoires
Domaine(s) de formation	Droit, économie, gestion
Mention du diplôme	DIPLÔME D'UNIVERSITÉ SOINS PALLIATIFS
Parcours	
Année du diplôme	1 an
Effectifs du diplôme	22 stagiaires
Responsables pédagogiques	ALAIN GUILLOTIN / FREDERIQUE GIRAUD / MICHAEL LAIGLE
Secrétaire pédagogique	Jonathan GIMENEZ
Année universitaire 2022-2023	

CODES	MATIÈRES	ECTS	Coef.	CM	TD	MCC	NBR GRPES	Heures étudiant / semestre	HEDT avec coef mut.
UE	UE1 ORIGINES ET FONDEMENTS DE LA DÉMARCHE PALLIATIVE	0		6,5	3,5	ENS		13,3	
ECUE	Accueil, présentation du DU			3,0	0,0	ENS	1	4,5	
ECUE	Historique, concepts, principes, interdisciplinarité				3,5	ENS	1	3,5	
ECUE	Démarche palliative			3,5	0,0	ENS	1	5,25	
UE	UE2 ASPECTS JURIDIQUES / MÉTHODOLOGIE DU MÉMOIRE	0		14,0	3,5	ENS		24,5	
ECUE	Le droit des malades en fin de vie			7,0	0,0	ENS	1	10,5	
ECUE	Aspects médico-légaux			3,5	0,0	ENS	1	5,25	
ECUE	Approche juridique de la mort			3,5	0,0	ENS	1	5,25	
ECUE	Méthodologie du mémoire				3,5	ENS	1	3,5	
UE	UE3 ASPECTS CLINIQUES / SYMPTÔMES	0		14,0	17,5	ENS		38,5	
ECUE	Douleur en soins palliatifs • Traitement • Cas Clinique • Physiopathologie et Evaluation				10,5	ENS	1	10,5	
ECUE	Symptômes d'inconfort / Cas cliniques				7,0	ENS	1	7	
ECUE	Nutrition et hydratation / Cas cliniques			7,0	0,0	ENS	1	10,5	
ECUE	La sédation			7,0	0,0	ENS	1	10,5	
UE	UE4 ASPECTS PSYCHOLOGIQUES, ÉTHIQUES ET PHILOSOPHIQUES	0		7,0	10,5	ENS		21,0	
ECUE	Éthologie			3,5	0,0	ENS	1	5,25	
ECUE	Annnonce du point de vue psychologique La relation d'aide méthodes et concepts Le groupe et le processus décisionnel				3,5	ENS	1	3,5	
ECUE	Relation soignant-soigné, deuil, pathologie du deuil				3,5	ENS	1	3,5	
ECUE	Éthique				3,5	ENS	1	3,5	
ECUE	Spiritualité en soins palliatifs			3,5	0,0	ENS	1	5,25	
UE	UES ACTEURS DE LA DÉMARCHE PALLIATIVE / SOINS SPÉCIFIQUES	0		0,0	17,5	ENS		17,5	
ECUE	Rôle et missions des équipes mobiles				3,5	ENS	1	3,5	
ECUE	Réseau – HAD – Bénévoles				3,5	ENS	1	3,5	
ECUE	Soins complémentaires				3,5	ENS	1	3,5	
ECUE	Soins corporels				3,5	ENS	1	3,5	
ECUE	La place du corps dans l'approche en soins palliatifs				3,5	ENS	1	3,5	
UE	UE6 PRISE EN CHARGE SPÉCIFIQUE	0		7,0	10,5	ENS		21	
ECUE	Aspect spécifique gérontologique			3,5	0,0	ENS	1	5,25	
ECUE	Accompagnement du patient atteint de SLA				3,5	ENS	1	3,5	
ECUE	Démence et soins palliatifs				3,5	ENS	1	3,5	
ECUE	Soins Palliatifs pédiatriques				3,5	ENS	1	3,5	
ECUE	Spécificité de la prise en charge en hématologie-cancérologie			3,5	0,0	ENS	1	5,25	
UE	UE7 TUTORAT *	0				ENS			
ECUE	Stage en entreprise : un stage pratique doit être effectué dans une structure spécifique de soins palliatifs et dans les services de soins accueillant des patients en fin de vie.					ENS	1		
ECUE	Mémoire : rédaction d'un mémoire de rente à cinquante pages sous la direction d'un intervenant du Diplôme d'Université.					ENS	1		
UE	MODULE RESULTATS	0				ENS			
ECUE	Questions d'ordre médical		1			C Écrit	1		
ECUE	Cas pratique d'ordre médical		1			C Écrit	1		
ECUE	Questions d'ordre juridique		1			C Écrit	1		
ECUE	Rédaction et soutenance du mémoire		1			C Oral	1		

Total heures semestre 1 / étudiants	
Total heures semestre 2 / étudiants	
s/total heures année / étudiants	
Total heures année / étudiants	112,0

HEDT sem1	
HEDT sem2	
HEDT s/Total	
HEDT TOTAL	135,75

* 2,5 h par stagiaire

CM	TD
48,5	63,0
43,30%	56,25%